

M. Le Secrétaire d'AS  
S/c de M. le Chef d'Établissement

Caen, le 18 janvier 2024

**CONVOCATION  
CHAMPIONNAT INTER-ACADEMIQUE  
FOOTBALL EXCELLENCE  
LYCEES FILLES**

Suite aux annulations successives des 10 et 17 janvier, le championnat se jouera le :

**Mercredi 24 janvier 2024  
à CAEN**

**PREAMBULE :** Pour participer au Championnat de France, compte-tenu du fait que la date butoir de qualification est largement dépassée, les 3 AS **doivent s'engager en remplissant le tableau** avec les effectifs définitifs et répartition Filles/Garçons **avant lundi 22 janvier 10h** avec les contraintes suivantes :

- 19 élèves max (18 joueuses dont 1 jeune coach + 1 Jeune arbitre OU 17 joueuses + 1 jeune coach non joueur + 1 jeune arbitre) avec précision de la répartition F/G
- 3 accompagnateurs max avec précision de la répartition F/G
- Transport en mini bus obligatoire

**Sans cet engagement à la date donnée, l'équipe ne pourra pas participer au Championnat de France.**

**LIEU :** Terrain de football (herbe) annexe stade Caen Sud. 19 rue du 19 mars 1962. 1400 CAEN

**EQUIPES QUALIFIÉES :**

- Lycée Jean Rostand CAEN (Ac. Caen)
- Lycée Val de Seine LE GRAND-QUEVILLY (Ac. Rouen)
- Lycée Sacré Coeur ST BRIEUC (Ac. Rennes)

**HORAIRES :**

**13h00 :** Accueil

**13h15 :** Vérification des licences, de la présence et du niveau des jeunes officiels  
Tirage au sort des rencontres

**14h00 :** Début du 1<sup>er</sup> match

**RESPONSABLES DE L'ORGANISATION :** Lycée Jean Rostand CAEN

*Accueil, organisation matérielle, vérification des licences, tirage au sort et désignation des arbitres :*

*Mme Marion LOUIS, professeur d'EPS – Tel : 0771685407 + Ligue de Normandie de football selon disponibilités*

**REGLEMENTS :** Cf. Fiche Sport Football et règlement fédéral 2020-2024.

### **JEUNES ARBITRES – JEUNES COACHES**

☞ Chaque équipe devra se présenter obligatoirement avec un jeune arbitre (non joueur) et un jeune coach certifiés de niveau académique minimum. En cas d'absence de l'un des deux, l'équipe ne sera pas classée et ne pourra donc prétendre à une qualification.

☞ Le jeune arbitre peut être d'une autre association sportive de l'académie d'origine. Le jeune coach doit faire partie de l'association ou d'une autre AS du même département.

### **INSCRIPTIONS** : sur OPUSS

Pour faciliter les modalités à l'accueil, veuillez imprimer votre équipe à partir d'OPUSS.

**Important : Il appartient aux responsables d'équipe de vérifier que les joueurs inscrits sont autorisés à jouer la compétition.**

Les deux premiers, à la condition d'avoir accepté les contraintes du préambule, seront qualifiés pour le championnat de France qui aura lieu du 5 au 9 février 2024 à ST GERMAIN-EN-LAYE (Ac. Versailles).

Les feuilles de matches sont à retourner au Service Régional UNSS de Caen par l'organisateur.

Dès la fin de la rencontre, merci de communiquer les résultats par mail à [sr-caen@unss.org](mailto:sr-caen@unss.org).

Signé le 18 janvier 2024 par

**Nathalie VALLOGNES**  
*Directrice Régionale Adjointe*

*N.B. : Copie à Monsieur Freddy FAUTREL et Monsieur Maxence LAURENT pour présence selon disponibilité.*